

Département Expertises, Structures et Géotechnique

DIRECTION DES TECHNIQUES ROUTIERES

Rue de l'Industrie 27 – B-1400 NIVELLES
Tél. : +32 (0) 67 28 33 00
Contact : philippe.braine@spw.wallonie.be

MISSIONS ET ACTIVITES

Février 2022

Cette fiche est destinée à fournir une information rapide et succincte sur les missions et activités de la Direction des Techniques Routières du Service Public de Wallonie. En fonction des décisions du Gouvernement wallon et/ou du directeur général du SPW-MI, les missions sont susceptibles d'évoluer. Une information plus complète est disponible auprès du responsable de la direction.

Missions

La direction des Techniques routières a pour périmètre d'intervention : la géométrie et les structures des chaussées, trottoirs et zones d'immobilisation, la signalisation horizontale et verticale (non dynamique), les systèmes d'évacuation des eaux (hors bassins d'orage) et les dispositifs de retenue. Ce périmètre s'étend aux zones portuaires et aéroportuaires.

Dans ce cadre, la direction définit les prescriptions techniques en vigueur en Wallonie. Elle conçoit, réalise et supervise des missions d'études et d'expertises préalables à la réalisation d'un projet. Elle réalise des essais et mesures sur site et en laboratoire. Elle participe au contrôle des chantiers et à la vérification de l'état du réseau. Elle contribue à l'inspection de produits de construction dans le cadre du marquage CE et des certifications volontaires en tant qu'organisme d'inspection sous accréditation (B-170).

La direction organise des formations internes ou des échanges d'expérience en lien avec ses domaines d'activités. Elle participe à des commissions techniques sur le plan régional, national et international, et assure une veille technologique.

De manière générale, la direction met en place des processus de gestion et assiste les directions territoriales. Elle veille à la mise à jour des données pour la gestion du patrimoine.